

ANNEE UNIVERSITAIRE 2010-2011

DEMANDE DE 1^{ere} INSCRIPTION
PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE :
- Présentez l'original et
- Présentez une photocopie de chaque pièce

- **Vous avez été inscrit à l'IEFE l'année dernière : présentez votre carte d'étudiant**
- Justificatif de langue française (de niveau B2 minimum : TCF, DALF, licence de français, etc...) (SAUF ETUDIANTS EUROPEENS POUR UNE ADMISSION EN LICENCE 1)
- Le passeport muni de votre visa « D » (sauf Etudiants Français et ressortissants de l'Union Européenne)
- Si vous avez moins de 18 ans : autorisation parentale écrite d'inscription à l'université
- Votre carte d'identité nationale (Etudiants Français et ressortissants de l'Union Européenne)
- Original d'extrait d'acte de naissance avec traduction obligatoire
- Originaux de tous vos diplômes avec traduction obligatoire
- Le relevé de notes du baccalauréat ou de son équivalent avec traduction obligatoire
- L'autorisation d'inscription (lettre) délivrée par le service des Relations Internationales ou Campus France en 2010 (SAUF ETUDIANTS EUROPEENS POUR UNE ADMISSION EN LICENCE 1)
- Etudiants boursiers : l'avis d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire 2010-2011 validé par le cachet du CROUS
- 2 photos d'identité récentes (format carte d'identité ; toute photo déjà utilisée ou photocopie ou d'un format autre que celui de la carte d'identité sera refusée)
- Justificatifs pour situation militaire : voir la liste jointe en annexe dans le dossier (seulement pour candidat Français)
- **Un chèque ou mandat cash** (un seul pour l'ensemble des droits au nom de l'étudiant ou de ses parents) libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paul Valéry
Paiement par carte bancaire (eurocard-Mastercard ou Visa) possible - Pas de paiement en espèces
- Si vous travaillez : contrat de travail + dernier bulletin de salaire et votre numéro personnel d'immatriculation sécurité sociale
- Vous êtes européens et vous bénéficiez déjà d'une assurance maladie : présentez votre carte européenne dont la durée de validité doit couvrir l'ensemble de l'année universitaire (fin juin 2011)

VOUS DEVEZ PRESENTER L'ORIGINAL DE CHAQUE DOCUMENT ET REMETTRE LA PHOTOCOPIE CORRESPONDANTE (FAITES DONC UNE PHOTOCOPIE POUR CHAQUE DOCUMENT)

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE SI UNE DES PIECES ENONCEES CI-DESSUS EST MANQUANTE

Cas particuliers

Etudiants s'inscrivant dans 2 universités : L'étudiant qui souhaite suivre deux cursus différents dans deux universités doit retirer à l'accueil de la scolarité – bât. « les Guilhems » un imprimé d'autorisation de double inscription ou le télécharger (<http://www.univ-montp3.fr>) et produire l'autorisation des deux universités lors du rendez-vous fixé pour l'inscription.

Attention !!

Un étudiant ne peut s'inscrire au même diplôme dans deux universités